



1er décembre 2015 [à transmettre]

## Agir ensemble et se mobiliser au niveau local : *quelques actions possibles*

**De nombreuses associations citoyennes souhaitent s'organiser au niveau local** pour résister et construire des alternatives, face à une situation qui s'aggrave. **L'équipe nationale du CAC souhaite accompagner ces initiatives en organisant un réseau de correspondants et de groupes ou collectif locaux.** Mais l'expérience montre que la mobilisation sur les questions financières est très difficile, parce que la plupart des associations n'ont pas une autonomie financière suffisante ou une conscience claire des dangers à venir. C'est pourquoi il n'est pas inutile de proposer une gamme d'actions possibles pour aider les associations à se mettre en réseau et agir ensemble.

**Cette note a pour but de montrer une gamme de possibilités permettant d'organiser des actions communes au niveau d'un territoire** (local ou départemental) **autour de 4 fonctions : 1-information réciproque ; 2-rôle d'alerte ; 3-formation et échange de pratiques ; 4-relations avec les collectivités.**

Elle s'adresse à la fois aux groupes et aux collectifs locaux (une quinzaine de groupes identifiés) et aux personnes prêtes à jouer un rôle de correspondant, pour les inciter à prendre des initiatives concrètes.

L'équipe nationale du CAC peut apporter son appui à ces initiatives en fonction de ses possibilités. Elle peut, fournir des informations, des analyses et des méthodes en temps réel, et aider à mutualiser les bonnes idées ainsi que faciliter la mise en relation des contacts connus d'un territoire.

Ces premières propositions sont mises sur le papier pour amorcer les échanges, vous pouvez nous faire part d'autres projets que nous mettrons volontiers en circulation

### Information réciproque

**L'objectif du CAC est de constituer un réseau de correspondants prêts à démultiplier les échanges d'informations.** Il s'agit de relayer dans les deux sens les informations émanant du Collectif : textes de réflexion, prises de position, et de faire connaître des informations locales (réflexions, personnes prêtes à se mobiliser sur tel ou tel sujet, pratiques citoyennes, décisions de collectivités, etc.) au niveau national et aux autres correspondants (une liste de diffusion sera créée pour rendre plus facile les échanges entre correspondants).

Pour cela, le CAC peut fournir la liste de ses contacts sur le territoire et des liens vers les contacts locaux des réseaux nationaux participant au Collectif. Pour le moment, l'interlocutrice est Isabelle Boyer, mais nous espérons toujours qu'une petite cellule va se constituer au niveau national pour animer ce travail de contact.

### Rôle d'alerte

#### ***Observer les décisions et réagir aux baisses de financements publics en 2016***

Il est inévitable que l'année 2016 soit marquée par une baisse sans précédent des financements publics aux associations. En effet, le Parlement vient de voter une nouvelle diminution de 3,6 milliards d'euros de la dotation versent l'État aux collectivités, s'ajoutant aux baisses antérieures. Comme le montrent les débats d'orientation budgétaire qui ont lieu actuellement, de nombreuses municipalités envisagent des baisses générales ou particulières de l'ordre de 10 à 20 %, parfois plus au niveau des Conseils généraux. Certaines municipalités peuvent décider de supprimer fortement réduire leurs subventions à certains organismes pour les actions non obligatoires. **Est-ce que des mobilisations sont prévues compte tenu de ces situations ?**

Le CAC commence à tenir deux Cartocrises 2016 pour les décisions communales et pour les décisions départementales. **Est-ce qu'il est possible de faire remonter au niveau national** des informations le plus tôt possible, et d'informer largement les associations du territoire.

### ***Faire appliquer la circulaire Valls par les collectivités.***

La circulaire Valls contient de nombreuses dispositions plutôt positives au niveau des conventionnements, de la possibilité d'anticiper sur la signature de la convention, des modalités d'évaluation, etc. Mais elles risquent de rester lettre morte si les collectivités ne reprennent pas. Celles-ci ne sont pas obligées de les appliquer, mais peuvent s'en inspirer. Il est donc important de les rappeler, lorsqu'il y a concertation, pour faire évoluer les réglementations locales et les habitudes de travail des services) [Voir l'analyse de la circulaire par le CAC.](#)

### ***Contribuer à la mobilisation écologique***

La COP 21 nous a fait prendre conscience du caractère décisif du combat à mener pour inverser le dérèglement climatique et pour engager une transition écologique. Le CAC s'est engagé dans un travail de mobilisation avec une **approche globale**, car on ne peut pas rendre la terre habitable pour tous ses habitants sans agir simultanément sur le changement climatique, la réduction des inégalités, la démocratie et le respect des droits fondamentaux, et cela n'est pas possible sans un **changement radical du système** lui-même.

Afin d'élargir la mobilisation, le CAC a établi un **répertoire des actions écologiques réalisables** par des personnes ou des groupes en comptant sur leurs propres forces. La publication de ces possibilités d'action, sous forme papier et sur le site, a rencontré un vif succès. Un certain nombre de citoyens ont vu dans ce travail un motif d'espoir et une invitation à agir s'adressant à tous.

Plusieurs territoires proposent d'entreprendre en 2016 la même démarche en élaborant **des répertoires locaux de l'écologie au quotidien**. En effet, l'incitation à agir est d'autant plus forte que actions proposées se situent dans la proximité. Certains envisagent **d'élargir cette méthode aux autres actions militantes** porteuses de lien social, de solidarité d'éducation populaire, et de réfléchir aux méthodes de sensibilisation permettant de mobiliser le plus grand nombre. Le CAC prévoit d'apporter un appui à ces démarches.

## **Formations et échanges de pratiques**

Le CAC a commencé à développer au niveau national des actions de formation et des échanges de pratiques, qui peuvent être démultiplié localement. Ces outils sont à développer ensemble en faisant circuler les initiatives et les bonnes pratiques.

### ***Organiser des sessions locales de formation***

Il est proposé **d'organiser localement en autonomie des formations courtes**, en démultipliant les formations nationales qui ont commencé à se dérouler depuis le mois d'octobre. Il est possible d'organiser des séances d'une demi-journée de 3 heures en soirée pour aborder un sujet dans sa dimension politique et dans sa dimension technique, et d'engager un débat sur les conséquences pour l'action de chacun.

- Une première information est d'ores et déjà disponible pour **décrypter la circulaire Valls** à partir de deux exposés introductifs de 30' pris en vidéo (qui sont déjà sur le site), d'un guide d'animation et d'un fonds de dossier.
- Une seconde formation aura lieu le 1<sup>er</sup> février, centré sur les possibilités nouvelles en matière **d'évaluation**, et se traduira par des outils similaires.
- Une 3<sup>ème</sup> est envisagée sur les conséquences de la **réforme territoriale** pour les associations.

Bien évidemment, ces divers éléments peuvent être adaptés et réutilisés différemment au niveau local. Nous pouvons aussi le cas échéant répondre à des demandes sur d'autres sujets, en cherchant un intervenant et en capitalisant les exposés pour réaliser ailleurs d'autres formations.

### ***Organiser des temps de débats***

Face à la situation, il est essentiel de prendre du recul pour comprendre les situations où nous nous trouvons et les perspectives envisageables. C'est avec cet objectif est le séminaire de l'été dernier a été organisé.

Il est possible d'organiser **des soirées débats ou des journées de travail** sur des thèmes de fond ou d'actualité, en s'appuyant sur des textes ou un dossier disponible niveau national, sur les compétences de

certaines membres du groupe local, un film ou une vidéo, l'appui d'un orateur extérieur. Ces temps de débats peuvent bien évidemment reprendre les principaux dossiers abordés par le CAC (financements publics, SIB, remise en cause des droits, transition écologique, action sociale, etc.) ou des questions plus larges sur l'avenir de nos sociétés.

Des **propositions de méthodes** sont disponibles pour que ces débats fassent réellement appel aux savoirs et aux positions des participants et non des conférences. Si vous souhaitez avoir l'appui d'un intervenant extérieur, n'hésitez pas à le demander, nous avons un vivier assez large de personnes pouvant intervenir, mais ce n'est qu'en fonction de chaque demande qu'on peut les mobiliser. Il faut juste s'y prendre un peu à l'avance.

### ***Mutualiser les pratiques citoyennes***

Au niveau national, un groupe s'est mis en place depuis 2 ans pour recenser et faire connaître un certain nombre de pratiques porteuses de lien social, de défense des droits, de transition écologique, d'éducation populaire, d'économie solidaire, etc. L'objectif est de mettre en évidence le sens et la portée des actions citoyennes, à la fois aux yeux de leurs acteurs et de l'ensemble des citoyens.

Ce travail d'observation et d'échanges peut être repris au niveau local pour parvenir à une meilleure connaissance mutuelle, qui dépasse les clivages traditionnels par réseau et par domaine d'action. Il permet de faire le lien entre des réflexions communes et les pratiques sur le terrain. Il donne également une connaissance plus large des difficultés vécues et des solutions trouvées par les associations pour réaliser leur projet. Plusieurs formes sont possibles :

- effectuer un **simple repérage en une dizaine de lignes** de chacune des actions et constitue un répertoire. Rappelons que sur chaque territoire on compte plusieurs dizaines voir plusieurs centaines d'actions associatives au service du bien commun. Ces petits résumés viendront nourrir la base de données nationale (320 expériences recensées à ce jour).
- Prendre contact avec quelques associations pour **analyser leur action de façon plus approfondie** (historique, actions, utilité sociale et les raisons d'agir des acteurs, les résultats, les difficultés rencontrées et les perspectives, et en faire une synthèse par action, puis une lecture transversale).
- Organiser quelques **rendez-vous de l'action citoyenne**, en invitant toutes les associations qui le souhaitent à aller sur place rencontrer les acteurs d'une action particulièrement significative et croiser avec les pratiques des participants.

### ***Organiser un parcours des actions citoyennes***

Pour aller plus loin dans la mutualisation, il est possible de constituer pendant un an un groupe de 20 à 30 personnes volontaires appartenant à diverses des associations et de leur proposer, **par groupes de 2 ou 3, d'aller rencontrer chacun 3 expériences** associatives ou informelles particulièrement significatives, et de se retrouver après chaque série de visites pour mettre en commun leurs observations et faire une lecture transversale des actions rencontrées. L'objectif est de déterminer, au-delà de la singularité des expériences, les points communs, la transférabilité, le sens et les conditions de réussite de ces actions. **Une note de méthode** est disponible pour ceux qui souhaitent s'engager dans un tel projet (qui est susceptible d'être financé par une région une collectivité pour un parcours qui s'effectue sur son territoire).

## **Participation aux démarches territoriales**

Pour l'essentiel, la réforme territoriale tourne le dos à une démocratie partagée, en concentrant le pouvoir entre quelques mains au niveau des métropoles ou de grande intercommunalités. Cependant, malgré la réforme, **de nombreuses collectivités développent des concertations et des relations de confiance avec les associations** pour répondre ensemble aux enjeux du territoire, sous forme de diagnostics partagés et de démarches de projet, d'agendas 21 locaux, de chartes d'engagements réciproques, de programmes éducatifs locaux, de Pôles territoriaux de coopération économique, de pôles touristiques territoriaux, etc.

Ces démarches n'existent pas partout, mais quand elles sont là, et que les associations citoyennes estiment positif d'y participer, il est important qu'elles se regroupent et se donnent les moyens pour cela. Elles peuvent réfléchir pour voir **comment faire connaître leur action, faire prendre en compte leurs points de vue dans ses démarches globales, participer à la réflexion et à la programmation** des actions. Les chartes d'engagements réciproques peuvent constituer un outil d'application de ces démarches globales.